

## Commission de la formation et de la vie universitaire

### Arrêté de composition

### Le Président du Conseil académique de l'Université de La Réunion

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.712-6 et L.712-6-1 ;  
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion ; mis à jour le 15 septembre 2022 ;  
Vu les arrêtés de proclamation des résultats relatifs aux scrutins des 25 septembre et du 1<sup>er</sup> décembre 2020 ;  
Vu les arrêtés de proclamation des résultats relatifs aux scrutins du 09 mars 2023 ;  
Vu l'arrêté de composition de la Commission de la formation et de la vie universitaire n°2022-2023-175 du Président du Conseil académique de l'Université de La Réunion en date du 24 avril 2023 ;  
Vu la délibération n°2021-01 du Conseil d'administration en date du 28 janvier 2021 portant élection de Monsieur Gilles LAJOIE, Professeur des Universités, à la présidence du Conseil académique plénier de l'Université de La Réunion ;  
Vu la désignation des personnalités extérieures par les membres de la CFVU en date du 11 février 2021 ;

**Considérant** la non-inscription des élus Usagers pour l'année universitaire 2023-2024 ;

**Considérant** la perte de qualité d'élue de Madame BENARD Fiona dans le collège B pour l'année universitaire 2023-2024 ;

### ARRÊTE

#### Article 1<sup>er</sup> : Collège A professeurs et personnels assimilés

##### Secteur DEG

Monsieur SMAOUI Hatem

*Siège vacant*

##### Secteur LSHS

Madame DUBOIN Corinne

Monsieur IDELSON Bernard

##### Secteur ST

Monsieur BOYER Harry

Madame MORILLON Marianne

##### Secteur SANTE

Monsieur VON THEOBALD Peter

#### Article 2 : Collège B autres enseignants-chercheurs, des enseignants et personnels assimilés

##### Secteur DEG

Madame CAMELIS Christèle

Madame CASSAM SOORMA Khadija

##### Secteur LSHS

Madame VAUGIEN-CHEUNG HOI PING Martine

*Siège vacant*

##### Secteur ST

Monsieur CUBIZOLLES Sylvain

Madame MAGALON Hélène

##### Secteur SANTE

Madame ROBERT DA-SILVA Christine

### Article 3 : Collège BIATSS

Madame BEUF Nathalie  
Madame FRINGUE Maria  
Madame HAMILCARO SOUPRAMANIEN Claudine  
Madame ROBERT Stéphanie  
Monsieur SEBASTIEN Didier

### Article 4 : Collège Usagers

#### Secteur DEG

##### *Titulaires*

Madame DENA Elodie  
Monsieur REMTOULA Rayan  
Monsieur SAID Hassane Djaffar  
Madame VIRICATIN Shalina

##### *Suppléants*

*Siège vacant*  
*Siège vacant*  
Monsieur SOULA Farid  
Madame MUSSARD Lie-Anne

#### Secteur LSHS

##### *Titulaires*

Monsieur ABDOU CHEBANI Abdou  
Madame LEBON Coralie  
Madame MOUSSA ALI Soihabadi  
Monsieur SAUTRON Rudrigue

##### *Suppléants*

Monsieur MAUNIER Alan  
Madame PICARD Rosalie  
Madame LAGARRIGUE Noémie  
Monsieur CARPAYE Anthony

#### Secteur ST

##### *Titulaires*

Madame CLAIN Eléonore  
Madame GAIDO-AMOROS Alexia  
Monsieur GREBONVAL Kilian  
Monsieur RAMSAMY Bertrand

##### *Suppléants*

Madame CUNY Lana  
Madame KOMBI N'KONG Lesly  
Monsieur LAMOUREUX Nathan  
Monsieur QUINOT Jonas

#### Secteur SANTE

##### *Titulaires*

Madame PAYET Jade  
Monsieur SALIME Ayyache

##### *Suppléants*

*Siège vacant*  
*Siège vacant*

### Article 5 : Collège des personnalités extérieures élues et nommées

Madame MAILLOT-FAUBOURG Sabine  
Monsieur ROSIER Pierre  
Monsieur TEYSSÉDRE Mickaël  
Madame VUILLERMOT Sonia

### Article 6 : Présidence de la Commission de la formation et de la vie universitaire

La réunion de la Commission de la formation et de la vie universitaire est présidée par le président du Conseil académique. En cas d'empêchement, il peut déléguer la présidence de la commission au vice-président du Conseil d'administration, en charge de la formation et de la vie universitaire (VPCA-FVU).

### Article 7 : Publicité et exécution

La Direction générale des services est chargée de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 26 OCT, 2023

Le Président du Conseil académique

Pr. Gilles LAJOIE

